L'imitation grossière et irréfléchie des procédés égyptiens, pendant une longue suite de siècles, est un des exemples les plus remarquables de cette disposition.

Des essais dirigés dans un esprit d'analyse et d'examen critique m'ont permis de substituer à des opérations multipliées, à des préparations longues, difficiles, dispendieuses, et le plus souvent inefficaces, un moyen simple, d'une action bien déterminée, et soumis pendant plusieurs années à l'étude de commissions prises au sein de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine.

Pour tracer l'histoire de la conservation des pièces d'anatomie et d'histoire naturelle, je n'ai pas eu besoin de remonter à une époque éloignée de nous; car cette science est toute nouvelle. En effet, les recherches de Macbride, les nombreuses expériences de Pringle et de Giobert, celles de Darçonville, quoique faites sur une base large, n'avaient conduit à aucun résultat pratique; et

bien que ce dernier auteur eût découvert, dès 1762, les propriétés conservatrices du sublimé, personne n'avait songé à en faire l'application. D'ailleurs les hommes qui, comme Ruysch et Swammerdam, avaient présenté de remarquables exemples de conservation par des procédés tenus secrets, n'avaient en rien servi la science. Les applications du deuto-chlorure de mercure faites par Chaussier, les travaux de MM. Duméril, Cloquet et Breschet formaient donc réellement tout le bagage de la conservation. Aussi ai-je pensé qu'après un exposé rapide des essais antérieurs, je devais spécialement relater ici les moyens de conservation donnés par les derniers auteurs et terminer en proposant les substances conservatrices qui, après de nombreuses expériences, m'ont paru préférables à celles qu'ils ont recommandées.

celui de diminuer les dépenses au moins des neuf dixièmes.

Je me suis fait un devoir de consigner ici la composition des liquides employés, soit en bains, soit en injections, par le médecin et le naturaliste; l'intérêt de la science m'en imposait l'obligation. Mais, pour les embaumements, je n'avais pas le même motif; aussi me suis-je abstenu de donner l'ensemble des moyens dont je me sers dans cette opération, me réservant le soin de la pratiquer sur la demande des familles ou des médecins.

J'ai fait bien des tentatives infructueuses avant d'arriver à découvrir une méthode capable d'assurer la conservation indéfinie des corps déposés dans la terre. Mille difficultés imprévues naissaient sous mes pas, et, pour n'en citer qu'une, le développement, au bout de huit ou neuf mois de conservation, d'une production végétale connue en botanique sous le nom de byssus, m'a long-temps arrêté; il m'a fallu tenter une foule de moyens avant d'en trouver un qui pût en empêcher la formation.

Au point où j'ai amené l'art des embaumements,

il laisse peu à désirer, et je suis aujourd'hui si convaincu de l'efficacité des procédés que j'emploie, que je serai toujours prêt, sur la demande de l'autorité ou des familles, à tenter l'exhumation des corps que j'ai embaumés en grand nombre déjà, à quelque époque qu'on la réclame.

Des recherches et des faits communiqués par M. Julia de Font enelle m'ont permis d'ajouter à cette seconde édition de l'Histoire des Embaumements quelques pages pleines d'intérêt. J'ai d'ailleurs retouché entièrement le chapitre qui traite de la conservation des pièces d'Anatomie et d'Histoire naturelle avant mes procédés; je souhaite que ces additions et ces modifications soient, aux yeux des lecteurs, une preuve du désir que j'ai d'améliorer mon œuvre.